



Le retour des brebis sur les bords de Loire - saison 2013

Un projet mené sur plusieurs sites, possible grâce
au soutien de :



Invitation presse

Le retour des brebis sur les bords de Loire



Une nouvelle saison de pâturage débute pour les brebis des bords de Loire. Elles seront encore plus nombreuses cette année, près de 1400, à venir avec bergers et chiens de troupeau entretenir les prairies et pelouses bordant le fleuve et ainsi préserver la biodiversité ligérienne dans le Loiret.

Le pâturage extensif* est favorable à de nombreuses espèces animales, notamment aux insectes, qui profitent d'une végétation très diversifiée pour s'alimenter ou s'abriter, attirant oiseaux et autres petites bêtes. De même les plages de végétation rase appelées communément « pelouses sur sable » sont des milieux riches, favorables à de nombreuses plantes rares, comme la Scille d'automne. Les brebis, en choisissant leur menu parmi les plantes à disposition, sous la conduite expérimentée de leur berger, limitent la colonisation des milieux ouverts par les buissons puis le boisement, synonyme, s'il s'installe sur de trop grandes surfaces, d'un appauvrissement de la biodiversité.

À partir de mai et jusqu'à l'automne, vous aurez donc, peut-être, la chance de croiser ce cortège original **sur plus de 500 hectares de terres ligériennes**. Cinq espaces naturels préservés et **17 communes sont concernées, depuis La Celle-sur-Loire (Nièvre) et jusqu'à Germigny-des-Prés (Loiret)**.

A noter ! L'accès aux véhicules motorisés est interdit sur le Domaine public fluvial. Les bergers remercient les promeneurs de tenir leurs chiens en laisse sur les secteurs pâturés afin de ne pas perturber les brebis et le travail des chiens de troupeau.

2012 aura permis de consolider ce projet avec notamment la fête de la transhumance en juin et la publication d'une lettre électronique. Pour accéder à ces éléments ou vous inscrire à la lettre électronique, rendez-vous sur www.cen-centre.org accès direct Pasto'Loire

* Le pâturage extensif se dit d'un pâturage pratiqué avec un faible nombre d'animaux à l'hectare sur de grands espaces et sans apport de fourrages.

Afin de lancer la saison de pâturage 2013 et d'informer la population sur les sites pâturés, un point presse est proposé par le Conservatoire (Cen) et la Chambre d'agriculture (CDA 45), en présence d'un berger, Michel Crèche et de Madame le Maire de la commune :

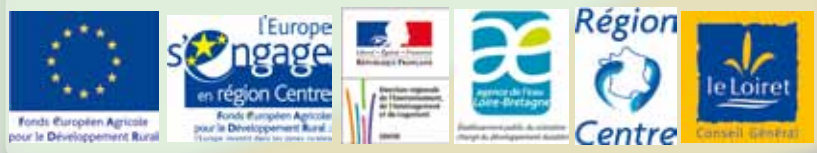
Jeudi 16 mai à 18h30
Mairie de Guilly



L'opération Pasto'Loire

Cette opération, débutée il y a plus de 10 ans, aujourd'hui portée par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre, pour son volet environnemental et financier, et par la Chambre d'agriculture du Loiret, pour son volet zootechnique, vise à étendre le pâturage comme mode d'entretien des bords de Loire conformément aux objectifs fixés par le Plan Loire Grandeur Nature et par Natura 2000. Conciliant élevage et préoccupations environnementales, ce projet oeuvre pour le maintien des habitats naturels dits « ouverts » (pelouses, prairies) afin de préserver la biodiversité qui leur est liée mais aussi des zones d'écoulement pour la Loire.

Une opération soutenue par :



Contacts presse

Stéphane Hippolyte (Cen Centre)
Tel : 02 38 57 97 13
stephane.hippolyte@cen-centre.org

Agathe Kohl (CDA 45)
Tél. : 02 38 98 80 43
agathe.kohl@loiret.chambagri.fr

Isabelle Gravrand
Tel : 02 38 77 94 25
isabelle.gravrand@cen-centre.org

L'élevage sur les bords de Loire, une réponse à la fermeture des milieux ?



Avant les années 1950, le pâturage sur les bords de Loire était courant. De nombreuses cartes postales illustrent cette pratique. Depuis son abandon, le boisement sur les rives s'est accentué jusqu'à créer sur de nombreux secteurs des rideaux d'arbres modifiant profondément les paysages de Loire.

Née de ce constat, une expérience engagée dès 1996, financée par le fond de gestion de l'espace rural, a été entreprise par un regroupement d'acteurs ligériens : association pour le pastoralisme dans le Loiret, Syndicat ovin du Loiret, GIC Loire, Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre ainsi que plusieurs éleveurs convaincus.

Testée sur plusieurs années sur les sites de Guilly et de Dampierre-en-Burly puis sur d'autres sites, gérés par le Conservatoire, elle a permis de montrer l'intérêt du pastoralisme comme méthode de gestion, et de mettre en évidence son efficacité pour la préservation de la biodiversité végétale et animale, donnant naissance en 2010 à l'opération Pasto'Loire portée par le Conservatoire et la Chambre d'agriculture du Loiret.

Un projet qui répond aux politiques publiques ligériennes

L'atout majeur du pastoralisme est d'apporter une réponse adaptée et cohérente à un certain nombre d'enjeux et d'objectifs fixés par différentes politiques publiques et en premier lieu ceux du Plan Loire Grandeur Nature. C'est cette plus-value qui a favorisé, au fil des années, l'implication des partenaires publics dans le soutien au projet. En 2013, l'Europe (FEADER), l'État (DREAL Centre), le Conseil régional du Centre, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil général du Loiret sont impliqués dans l'accompagnement de ce dispositif.

Les actions sont ciblées sur des espaces naturels à forte valeur patrimoniale et visent à assurer la préservation durable des richesses écologiques spécifiques aux milieux des grandes vallées alluviales. Ces secteurs sont de plus des zones humides fonctionnelles dont l'entretien est important en termes de préservation de la ressource en eau mais aussi pour la réduction de la vulnérabilité aux risques d'inondation.

En travaillant sur l'insertion dans l'économie locale des exploitations d'élevage et la construction d'une filière, le projet vise à maintenir des exploitants dans le tissu rural ligérien. Il permet ainsi de renforcer l'attractivité des territoires et de contribuer à faire du patrimoine naturel et paysager de la Loire un moteur de développement économique.



La Loire, reconnue au niveau européen ...



La vallée de la Loire fait partie du réseau de sites Natura 2000 car elle abrite des habitats naturels et des espèces remarquables au niveau européen. Prenons l'exemple des pelouses sur sable ligériennes. Pour éviter la disparition de ces milieux par enrichissement, Natura 2000 finance leur restauration par débroussaillage, puis leur entretien soit mécaniquement soit par pâturage. Le projet de pastoralisme s'inscrit dans cette logique en renforçant le lien entre les espèces et leurs habitats naturels, et plus symboliquement, entre l'Homme et la Nature, ce qui est le principal objectif de la démarche Natura 2000.

... et au niveau mondial pour une partie de son val



Pour plus d'informations sur la Loire :

Site du Plan Loire Grandeur Nature : <http://www.plan-loire.fr>

Site du programme Loire nature : <http://www.loirenature.org>

Site de la Mission Val de Loire : <http://www.valdeloire.org/>

Site de la DREAL Centre

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>

Une pratique et un savoir-faire spécifiques

Les troupeaux qui entretiennent actuellement les sites concernés par le projet sont issus de quatre exploitations très différentes, avec parfois plusieurs ateliers de production.

Les troupeaux ovins sont conduits de façon assez similaire et nécessitent tous la présence de bergers employés spécifiquement pour la saison de pâturage en bords de Loire. Aidés de leurs chiens, ces derniers ont acquis un savoir-faire bien spécifique aux bords de Loire et à la configuration des sites.

Les brebis agnellent une fois par an, au printemps (février-mars), au sein de l'exploitation de l'éleveur. Trois semaines après l'agnelage (entre mi-mars et début mai), elles démarrent le pâturage en bord de Loire avec leurs agneaux.

Leur alimentation repose sur le pâturage, que ce soit sur l'exploitation ou sur les sites du bord de Loire. Une complémentation en céréales peut être introduite au moment des agnelages. Les agneaux sont engraisés principalement à l'herbe et vendus à l'âge moyen de 8 mois. Le chargement moyen sur l'ensemble des sites est faible, mais varie en fonction des milieux présents de 3 à 7 brebis par hectare.

Le pâturage est encadré par un cahier des charges qui précise : les milieux concernés, les surfaces pâturables, la pression et la durée de pâturage, les précautions concernant l'utilisation du matériel, les traitements sanitaires, etc. Le berger se doit de tenir un cahier d'enregistrement des pratiques pastorales, qui permet de réaliser les bilans annuels de chaque site.



Respecter le travail des bergers

Le travail du berger se révèle complexe sur les bords de Loire. Les nombreux buissons et zones de boisements qui parsèment les sites pâturés rendent parfois difficile de surveiller l'ensemble des brebis. En outre, la fréquentation motorisée souvent importante sur les bords de Loire accentue encore la complexité de la tâche. La déambulation de chiens non tenus en laisse constitue un écueil supplémentaire, ces derniers pouvant



interagir avec les chiens de troupeaux et effrayer les brebis...

Des aménagements peuvent être mis en place pour limiter la fréquentation motorisée et il est demandé aux promeneurs de tenir leurs chiens en laisse.

Un nouveau site pâturé en 2013

Les Mahyses à Saint-Benoît-sur-Loire

Nom de l'éleveur - Berger(e) : Thierry Ganem et Jos Meijer

Troupeau : 220 brebis environ - Plus les agneaux

Période de pâturage : autour du 3 mai à début novembre (6 mois)

Surface pâturée : 17 ha environ sur le DPF et une propriété privée en convention avec le Cen centre.

Mode de pâturage dominant : itinérant et clôtures mobiles



Les autres sites pâturés (de l'aval à l'amont)

Site du Méandre de Guilly

Nom de l'éleveur : Didier Crèche - Berger : Michel Crèche
Troupeau : 200 brebis - Plus les agneaux
Période de pâturage : de début mai à début novembre (6 mois)
Surface pâturée : 55 ha (85 ha réellement pâturés)
Site Conservatoire, à 75% sur le DPF
Mode de pâturage dominant : pâturage itinérant et pose de clôtures mobiles localisées
Spécificité : contrat Natura 2000



Les friches des Parterres à Germigny-des-Prés

Nom de l'éleveur - Berger(e) : Thierry Ganem et Jos Meijer
Troupeau : 200 brebis environ et près de 200 agneaux
Période de pâturage : du 15 juin au 15 août (2 mois)
Surface pâturée : 15 ha environ sur le DPF
Mode de pâturage dominant : pâturage itinérant et enclos mobiles



Sites de Plaine de Vaine (ouzouer-sur-Loire) et Benne (Dampierre-en-Burly)

Nom de l'éleveur : Philippe Legrelle - Berger : Edouard Cortès
Troupeau : 320 brebis environ - Plus les agneaux
Période de pâturage : de début mai à début novembre (6 mois)
Surface pâturée : 60-80 ha environ sur le DPF
Mode de pâturage dominant : itinérant et clôtures mobiles
Utilisation des parcs fixes sur les parcelles du CNPE et d'une parcelle en pâturage



Site de l'ormette à Saint-gondon

Nom de l'éleveur - Berger(e) : Thierry Ganem et Jos Meijer
Troupeau : 200 brebis environ + 200 agneaux environ
Période de pâturage : du 15 mai au 15 juin puis du 16 août au 1^{er} octobre (passage du 15 juin au 15 août sur Germigny-des-Prés) - 3,5 mois
Surface pâturée : 30 à 40 ha environ sur le DPF
Mode de pâturage dominant : pâturage itinérant et enclos mobiles



Les autres sites pâturés (de l'aval à l'amont) - suite

Sites de Saint-Firmin-sur Loire, Briare, Bonny-sur-Loire, Ousson-sur-Loire, Beaulieu, Chatillon-sur-Loire

Nom de l'éleveur : Bernard Girard

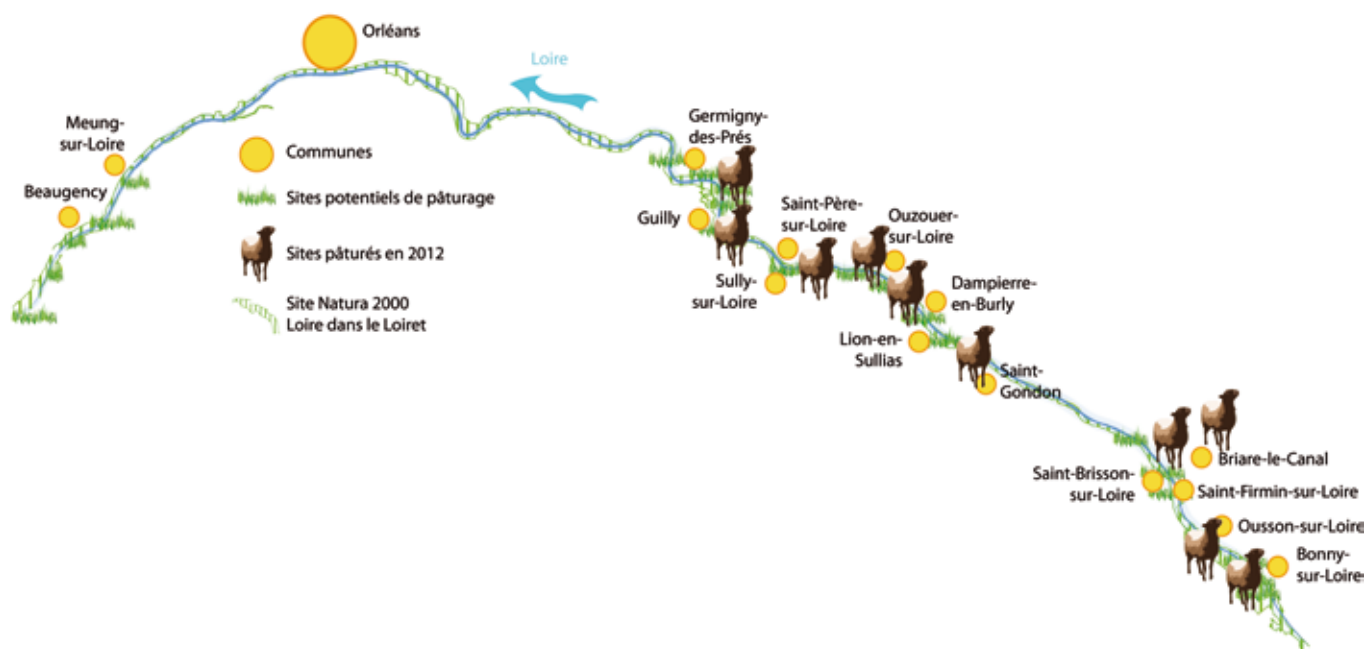
Bergers : Nicolas Daligaux et Cédric Chaplier

Troupeau : 260 brebis - 330 agneaux (2 troupeaux)

Période de pâturage : début mai à début décembre (8 mois)

Surface pâturée : 180 ha de DPF confiés en gestion au Conservatoire par la DDT - Pôle fluvial ainsi que les Îles de Bonny, site naturel préservé par le Conservatoire, confié en gestion par la commune de Bonny-sur-Loire

Mode de pâturage dominant : pâturage itinérant et enclos mobiles



Extension en projet en région Bourgogne

Site de la Celle-sur-Loire (Nièvre)

Nom de l'éleveur et du berger : Bernard Girard

Troupeau : 150 brebis environ + 100 agnelles et 150 agneaux

Période de pâturage : début mai à début octobre (5 mois)

Surface pâturée : 50 ha environ sur le DPF

Mode de pâturage dominant : pâturage itinérant et enclos mobiles

Spécificité : contrat Natura 2000 et subventions directes de collectivités - Avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Vers la structuration d'une filière

Et une meilleure valorisation des agneaux

Dans notre département, seuls quelques éleveurs ont adopté cette conduite de troupeau extensive*, ce qui en fait une pratique rare.

En consommant la viande des agneaux pâturant les bords de Loire, les amateurs contribuent à la pérennisation de l'opération Pasto'Loire et sont assurés de la méthode traditionnelle d'élevage des agneaux :

- mères nourries principalement à l'herbe de la naissance au sevrage des agneaux,
- pâturage en bords de Loire pendant 6 mois environ,
- pâturage des agneaux avec leur mère jusqu'à leur sevrage,
- pas d'apport de fertilisant sur les pâtures,
- pâturage sur des espaces naturels préservés.



* Un pâturage extensif est un pâturage pratiqué sur de grandes surfaces avec un nombre d'animaux limité et sans apport de fertilisants sur les pâtures.

Contribuer à l'économie locale

En consommant l'agneau des bords de Loire



Consommer la viande des agneaux des bords de Loire permet de soutenir le travail des éleveurs et des bergers passionnés par leur métier et contribuer au développement d'une économie locale et à l'entretien des berges ligériennes par une méthode naturelle et ancestrale.

Cette filière courte permet de valoriser des races rustiques (brebis solognotes notamment), dont la viande n'est pas distribuée par les filières traditionnelles.

Le système de production des agneaux en bord de Loire, bien que permettant aux éleveurs de disposer de pâtures

supplémentaires pour le troupeau, entraîne une augmentation des charges d'élevage et une diminution de la production.

En effet, la nécessité d'augmenter la main d'oeuvre pour le gardiennage, la sortie précoce des agneaux, qui augmente leur mortalité, et l'obligation d'utiliser des races rustiques, donc moins productives, sont les principales contraintes. Le manque à gagner pour les éleveurs est compensé par une subvention afin d'arriver à un revenu similaire à celui d'un élevage herbager classique.

Les éleveurs vendent donc leurs animaux sur leurs exploitations, en vif ou découpés et conditionnés en caissettes. La vente en vif, bien que valorisant moins les animaux que la vente en caissette, représente aujourd'hui les trois quarts de leur production. Un travail est mené pour améliorer la valorisation des agneaux des bords de Loire et donc augmenter la part d'animaux vendus en caissette. Une brochure spécifique a été éditée en 2012.



Les atouts du pâturage ligérien

ou pourquoi maintenir des milieux ouverts sur les bords de Loire ?

Les moutons en broutant la végétation selon un protocole scientifique défini entre le Conservatoire, le berger et l'éleveur, empêchent ce qu'on appelle la fruticée (aubépines, prunelliers...) de prendre le dessus sur les pelouses ou les prairies. Leur action s'inscrit pleinement dans le plan Loire Grandeur Nature dont l'objectif est, entre autres, de redonner un « espace de liberté à la Loire et ses affluents » à travers trois notions clés : la biodiversité, la dynamique fluviale et la ressource en eau.

∅ La biodiversité

La Loire sculpte les paysages qu'elle traverse. Entre étiage et crue, elle recouvre et découvre, créant une diversité de milieux (prairies, forêts, grèves, boires...), qui chacun abrite des espèces spécifiques.

Par l'extraction massive de sables et graviers au sein des rivières et la mise en place de nombreux enrochements pour se protéger de l'érosion, l'homme a profondément perturbé la dynamique fluviale des cours d'eau, ce qui a provoqué l'enfoncement du lit (d'1 m à 3,50 m) avec de graves conséquences pour le fonctionnement écologique. Corsetée de toutes parts, son espace de divagation ou de liberté fortement réduit, la Loire incise son lit et s'enfonce.

Les milieux ouverts qui la bordent, autrefois en partie pâturés, souffrent d'un double abandon : le départ des troupeaux et l'influence de plus en plus faible de la Loire, dont le travail d'architecte se fait plus irrégulier.

En résulte une fermeture de plus en plus visible de ces espaces dits "ouverts". Les espèces qui s'y développaient ne trouvent plus les conditions propices à leur développement et disparaissent avec eux.



Dessin : C. Gaspov - Loire nature

C'est parce que le bassin versant de la Loire présente cette extraordinaire diversité qu'il constitue un enjeu majeur pour la préservation de la nature à l'échelle européenne.

Afin de pouvoir suivre l'évolution de la végétation sur les sites naturels pâturés, des exclos ont été mis en place. Ils servent de référence pour mesurer l'impact du pâturage.

Ci-dessous une vue d'un exclos où se développe déjà une pelouse haute, sur le Méandre de Guilly.

Comme le montrent les suivis scientifiques, la Scille d'automne, espèce protégée au niveau régional, typique des milieux ouverts, est favorisée par le pâturage. De façon générale, les suivis ont montré que la variété des espèces floristiques, est donc du cortège faunistique associé, est plus importante sur les secteurs pâturés.



Évolution des prairies et des pelouses sans intervention humaine et notamment sans pâturage ! (dessin BDC)



Pour le maintien de races rustiques

Ce partenariat avec la profession agricole présente également un intérêt pour la préservation de races rustiques d'élevage. C'est le cas par exemple pour la brebis Sologne qui, estimée à 300 000 têtes vers 1850, ne compte plus aujourd'hui que 5000 bêtes après avoir frôlé la disparition.

La rusticité de cette race ancienne née en Sologne confère à ces brebis un atout indéniable pour la pratique du pâturage en espace naturel. Ce point fort et l'intérêt porté par des associations et des programmes de préservation génétique ont permis de sauver la Solognote.

Ø La dynamique fluviale

La Loire est certainement parmi les plus beaux exemples de cours d'eau encore dynamiques en Europe de l'Ouest. Dans les plaines alluviales le cours d'eau dissipe son énergie en arrachant des alluvions sur la berge et le fond et en les déposant sur la rive opposée. Au fil des saisons, le méandre grandit jusqu'au stade où le cours d'eau va, à l'occasion d'une crue, le recouper ou le raccourcir, laissant derrière un bras mort.

Ce phénomène naturel de dynamique fluviale, à l'origine de la diversité des habitats, est souvent mis en évidence lors des crues, quand la Loire sort de son lit et emprunte des chemins inattendus.

Conserver des espaces ouverts sur les bords de la Loire, c'est donner au fleuve des berges à éroder, des espaces de nature où s'épancher lors des crues, sans risque pour les secteurs habités.

La biodiversité ligérienne en quelques mots

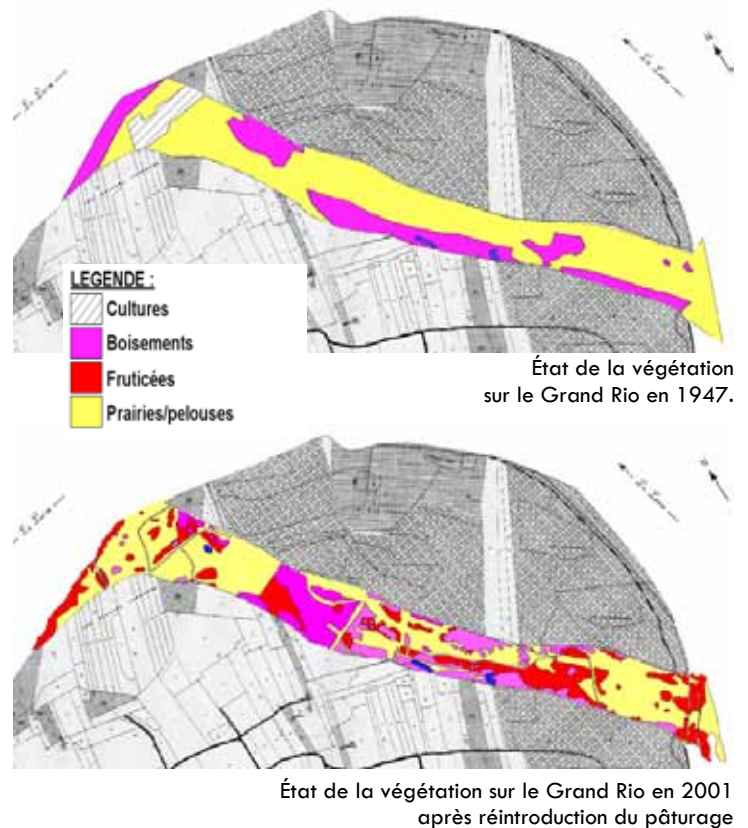
Le cours du fleuve représente un extraordinaire trait d'union entre l'amont et l'aval, en permettant la circulation des espèces sauvages et les échanges entre des milieux très divers.

Sur la Loire : 2000 à 2500 espèces d'invertébrés aquatiques (80% d'insectes), 42 espèces de poissons dont 8 migratrices, 18 espèces d'amphibiens, 11 espèces de reptiles, au moins 240 espèces d'oiseaux, 44 espèces de mammifères,...

- Près de 1400 plantes en Loire moyenne dont presque 300 exotiques,
- 1238 saumons comptés à Vichy en 2003, mais 90% des zones de reproduction originales pour les saumons ne sont plus accessibles,
- 13 castors réintroduits dans la Loire (Loir-et-Cher) de 1974 à 1976, aujourd'hui ils sont présents sur 1700 km de cours d'eau du bassin,
- 20 Arrêtés Préfectoraux de protection de Biotope sur la Loire et ses affluents et 3 Réserves Naturelles.

Exemple du Méandre de Guilly, site pilote, avec les Prairies de Dampierre-en-Burly, pour la réintroduction du pastoralisme

Évolution des milieux ouverts (en jaune) entre 1947 et 2001



Ø La ressource en eau

Depuis des millénaires, les rivières transportent d'amont en aval des quantités importantes de sédiments composés de sables et de graviers. Dans cette couche d'alluvions (plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur), circule une autre rivière, souterraine et invisible à nos yeux : la nappe phréatique alluviale. Elle joue un rôle majeur pour l'alimentation en eau potable, l'irrigation et le développement industriel. Avant d'atteindre la nappe, l'eau circule au travers de sols au-dessus desquels se trouvent notamment des prairies naturelles et des pelouses. Ces dernières ont une très forte capacité d'interception des flux polluants. De ce fait, elles contribuent à épurer l'eau des nappes et à diminuer les teneurs en nitrates, phosphates, etc. On peut donc les assimiler à des stations d'épuration naturelles, qui ne coûtent rien aux collectivités et contribuent à nous fournir une eau de qualité.



C'est pourquoi, il est nécessaire de maintenir des zones en herbe, où la Loire peut, là encore, s'épancher et de mettre en place des mesures adéquates pour permettre aux agriculteurs de les exploiter et de les entretenir de façon extensive, dans le respect de l'environnement.

Un Conservatoire pour la nature

Créé en 1990, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre est une association loi 1901 de protection de l'environnement reconnue d'intérêt général. Il s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou encore leur intérêt géologique. Afin de préserver la biodiversité locale tout en sensibilisant à cette nécessité, il s'appuie sur quatre axes de travail : connaître les milieux, la biodiversité et les enjeux, les protéger dans la durée, les gérer afin de les entretenir ou de les restaurer, les valoriser à travers un réseau d'espaces naturels de qualité.



Le Conservatoire gère aujourd'hui plus de 3300 hectares répartis sur 104 sites très variés : marais, étangs, prairies, pelouses sèches, milieux ligériens et souterrains...

Il travaille notamment dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature sur les vallées de la Loire, du Cher et de l'indre.

La chambre d'agriculture du Loiret



Établissement public consulaire, la Chambre d'agriculture :

- représente les intérêts généraux de la ferme Loiret auprès des pouvoirs publics,
- est au service de la profession agricole.

Cinq missions

- * Représenter l'agriculture et les territoires dans leurs diversités.
- * Organiser le développement d'une agriculture durable.
- * Réaliser des prestations de services pour faciliter l'amélioration du revenu des agriculteurs et la compétitivité de leurs productions dans les filières sur l'ensemble du territoire du Loiret.

- * Initier des projets agricoles et des projets de territoires.
- * Innover dans les productions et créer de la valeur ajoutée.

Sept métiers

- * L'expérimentation dans les productions et les techniques.
- * Le conseil technique et économique intégrant l'activité d'un laboratoire d'analyses.
- * L'information.
- * La formation.
- * L'animation de projets.
- * La représentation auprès des pouvoirs publics.
- * La communication.

Vous êtes éleveur, vous êtes intéressés ? Vous êtes propriétaire, gestionnaire de milieux ouverts (prairies, pelouses) sur des surfaces importantes à entretenir en bords de Loire ? Vous êtes friands de produits locaux et de qualité et souhaitez savoir où trouver la viande d'agneau des bords de Loire ? Vous souhaitez soutenir cette action ?

Dans tous les cas, contactez-nous :

Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre (Cen Centre)
Antenne Eure-et-Loir/Loiret
3 rue de la Lionne – 45000 Orléans
02 38 59 97 13 – antenne28-45@cen-centre.org
<http://www.cen-centre.org>

Chambre d'agriculture du Loiret
13 avenue des Droits de l'Homme - 45000 Orléans
02 38 71 90 10
Bureau de Gien : 02 38 68 28 52
accueil@loiret.chambagri.fr
<http://www.loiret.chambagri.fr/>